

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : SARL STF (Salem NOURI)
Le Tertre Blanc
77940 ESMANS
- pour le compte de : FREE SAS
6 rue de la Ville l'Evêque
75008 PARIS
- Ets chargée des travaux : SARL STF
Le Tertre Blanc
77940 ESMANS
- pour le chantier :
 - Lieux des travaux* : Bellevue (VC n° 1) et rue de la Croix aux Forgerons
 - Objet des travaux* : Pose de 2 chambres type L2T Free + 2 chambres L2T + 228 m de terrassement
 - Date des travaux* : Du 22/11/2022 au 20/02/2023
 - Durée des travaux* : 90 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- **Passage des câbles en fonds de fossé (réunion de chantier du 23/09/2022 avec l'E^{ts} CIRET sur site)**
- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux du chemin sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 22 novembre 2022

Le Maire,

Régis PLISSON



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques